



Pays: Madagascar
PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2023

<p>Titre du Projet :</p>	<p>Renforcement de résilience territoriale pour le développement durable de la Région Anosy</p>
<p>Effet(s) UNSDCF :</p>	<p>Outcome 1.1 : D'ici 2030, les institutions nationales sont efficaces, responsables, transparentes et agissent dans un cadre constitutionnel et légal, dans l'observation de l'état de droit et le respect des droits l'homme, l'égalité de genre, la durabilité environnementale afin d'assurer une assise de légitimité politique.</p> <p>Outcome 3.3 : D'ici 2030, l'accès des jeunes à des emplois décents, productifs, durables et résilients est accru par le développement de l'entrepreneuriat et la mise en œuvre de mesures visant à accélérer la transition de l'économie informelle à l'économie formelle</p> <p>Outcome 4.2 : D'ici 2030, les acteurs aux différents niveaux mettent effectivement en pratique les mesures de conservation, de préservation et de valorisation de la biodiversité et du capital naturel pour que l'environnement et les ressources naturelles soient piliers de la croissance économique, du développement durable et des meilleures conditions de vie des populations</p>
<p>Effet(s) Escomptés CPD 2021 - 2023</p> <p><i>(Those linked to the project and extracted from the CPD)</i></p>	<p>Outcome 1 : D'ici 2030, les institutions nationales sont efficaces, responsables, transparentes et agissent dans un cadre constitutionnel et légal, dans l'observation de l'état de droit et le respect des droits l'homme, l'égalité de genre, la durabilité environnementale afin d'assurer une assise de légitimité politique.</p> <p>Outcome 2 : D'ici 2030, l'accès des jeunes à des emplois décents, productifs, durables et résilients est accru par le développement de l'entrepreneuriat et la mise en œuvre de mesures visant à accélérer la transition de l'économie informelle à l'économie formelle</p> <p>Outcome 3: D'ici 2030, les acteurs aux différents niveaux mettent effectivement en pratique les mesures de conservation, de préservation et de valorisation de la biodiversité et du capital naturel pour que l'environnement et les ressources naturelles soient piliers de la croissance économique, du développement durable et des meilleures conditions de vie des populations</p>
<p>Produits attendus:</p> <p><i>(Those that will result from the project and extracted from the CPD)</i></p>	<p>Produits CPD</p> <p>Produit 1.2. Les acteurs du système judiciaire sont davantage en mesure d'élargir l'accès à la justice, de promouvoir l'état de droit et de lutter contre la corruption et les inégalités, en portant une attention particulière aux femmes et aux groupes marginalisés.</p> <p>Produit 1.3. Aux niveaux national et décentralisé, les institutions disposent des compétences et des outils nécessaires, notamment numériques (gouvernance électronique), pour planifier, mettre en œuvre, suivre et évaluer efficacement les politiques publiques, ainsi que pour mobiliser des ressources financières afin d'améliorer la prestation des services publics de base.</p> <p>Produit 1.4. Les acteurs essentiels du système judiciaire et de sécurité, les OSC et les communautés disposent de capacités accrues pour appliquer et faire respecter la loi en vue d'une gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement.</p>

	<p>Produit 2.1. Mesures innovantes en place pour accroître l'autonomisation des femmes et des jeunes et leur participation aux procédés de développement économique dans le secteur de l'économie verte et bleue.</p> <p>Produit 2.2. Solutions inclusives et durables adoptées dans les zones d'intervention pour accroître l'accès aux énergies renouvelables.</p> <p>Produit 2.3. Mesures en place pour donner des perspectives commerciales durables aux particuliers et aux micro/petites et moyennes entreprises (MPME).</p> <p>Produit 3.1. Solutions étendues pour la gestion durable des paysages, y compris les zones protégées terrestres et marines, les zones labellisées, les zones humides et les zones de captage, grâce au reboisement et à la prévention des feux de forêt.</p> <p>Produit 3.2. Les communautés ciblées bénéficiant d'un soutien pour accéder à la terre, au capital, à l'eau ; ainsi que pour gérer durablement les ressources naturelles.</p> <p>Produit 3.3. Renforcement des capacités des institutions nationales et locales à faire face aux changements climatiques et aux risques de catastrophes.</p> <p>Produits Projet</p> <p>Output 1 : Les institutions infranationales, les collectivités et les acteurs locaux sont mieux outillés pour asseoir l'état de droit, la paix et prévenir les conflits.</p> <p>Output 2 : Les acteurs des Régions d'intervention (CTD et STD) sont outillés pour la mise en œuvre de leur plan de développement, la réalisation des Objectifs de Développement Durable et l'offre de services de proximité en répondant aux priorités locales.</p> <p>Output 3 : Les infrastructures structurantes au niveau local sont développées et l'accès aux moyens, techniques et technologies innovantes de production facilitée pour permettre la relance des activités économiques et la création de valeurs ajoutées.</p> <p>Output 4 : Les chaînes de valeurs vertes et bleues sont valorisées et les initiatives locales de transformation soutenues pour enclencher le processus d'industrialisation de l'économie au niveau local</p> <p>Output 5 : Les jeunes, femmes et Personnes vivant avec un Handicap entrepreneurs, les TPE et PME/I sont appuyés, leur productivité améliorée pour renforcer la compétitivité et densifier le tissu entrepreneurial.</p> <p>Output 6 : Une gestion durable des paysages terrestres et aires protégées est renforcée pour constituer des outils d'émergence économique au niveau local</p> <p>Output 7 : La lutte contre les menaces et pressions sur la biodiversité est renforcée afin de préserver le capital naturel au niveau local</p> <p>Output 8 : Des initiatives pour faire face au Changement Climatique et aux RC sont promues au niveau local afin de renforcer la résilience des communautés.</p> <p>Output 9 : Des initiatives de Gestion des Risques et Catastrophes (GRC) sont promues et renforcées au niveau local.</p>
Implementing Partner	11093 MID (Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation)
Parties Responsables	11093 MID (Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation) représenté par son démembrement : le Gouvernorat de la Région Anosy

Brève Description

Malgré les efforts déployés pour lutter contre la pauvreté après une série de crises politiques, Madagascar continue de se heurter à des difficultés importantes qui se caractérisent par la détérioration de l'environnement des affaires, la croissance de la population, aggravées par le COVID-19. La prise en compte des régions Sud de Madagascar où sévissent régulièrement une sécheresse et de graves problèmes de malnutrition chronique (Phénomène de Kere) restent parmi les priorités du Gouvernement de Madagascar soutenues par le PNUD.

Pour un niveau d'incidence de la pauvreté multidimensionnelle (basée sur la privation en santé, éducation et en conditions de vie) estimé à 70,3% pour l'ensemble de l'île en 2018, les taux équivalents sont respectivement de 82,6% pour la région Anôsy, 86,3% pour Atsimo Andrefana, et surtout 91,7% pour l'Androy. Ce niveau de pauvreté est amplifié par la faiblesse de la gouvernance territoriale et de la réglementation, la décentralisation non effective,

le manque d'infrastructures essentielles, l'insécurité, la détérioration des ressources naturelles et les effets néfastes du changement climatique et les catastrophes.

En outre, la faiblesse des revenus, l'insécurité alimentaire, la croissance démographique et l'immigration économique sont les principaux facteurs de pauvreté qui fragilisent les ménages. Pour eux, la minimisation des coûts d'approche et des durées de travail familial deviennent prioritaires. Le défrichement leur apparaît ainsi comme la meilleure alternative. Cette technique étant peu productive, et sans possibilité de dégager une épargne, les ménages stagnent en état de subsistance permanente, puis perpétuent le défrichement. Ces migrations vers les autres régions constituent un des facteurs de la déforestation et une menace par l'infiltration dans les aires protégées.

Les femmes, les jeunes et les personnes vulnérables, restent encore marginalisés face aux violences basées sur le genre et d'autres formes d'abus. Cette situation ne laisse pas notamment l'opportunité aux femmes d'assumer leurs rôles économiques et sociaux au sein de leurs familles et de leurs communautés.

En réponse à ces défis, le Portefeuille 3 : « Renforcement de la résilience pour l'émergence économique régionale et le développement territorial » qui découle du Plan-cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable 2021-2023 (UNSDCF) convenu entre le Gouvernement de Madagascar et le Système des Nations Unies à Madagascar et le Document de Programme du bureau pays du PNUD (CPD), a été élaboré après la consultation de toutes les parties prenantes au niveau régional. Il s'articule autour des priorités régionales et locales et s'aligne au Plan Emergence du Sud. Il apporte des solutions concrètes et durables aux difficultés qui plombent le développement des régions du Sud, mais contribue aussi au développement durable des Communes touchées de la région Analamanga. Le Portefeuille vise à répondre aux besoins urgents de la population à travers les interventions qui seront mises en œuvre dans les quatre régions cibles (Atsimo Andrefana, Androy, Anosy et Analamanga). Il s'agit de (i) Renforcer la gouvernance locale ;(ii) Dynamiser le tissu économique local et améliorer l'accès aux moyens de production ;(iii) Préserver la biodiversité et assurer une gestion durable des ressources naturelles ;(iv) Renforcer la résilience aux risques et catastrophes.

Le projet Anosy fait partie des projets territoriaux de ce Portefeuille 3. Il vise à contribuer à l'amélioration de la gouvernance territoriale et locale et du bien-être humain de la population locale, au développement économique durable, à la préservation des richesses en biodiversité, au renforcement de la résilience territoriale face aux risques et catastrophes, et à la réduction du taux de pauvreté.

Le projet a pour objectifs de :

- Asseoir une gouvernance locale en renforçant les capacités des autorités au niveau local et régional et qu'ils soient mieux outillés en matière de mise en œuvre de plan de développement local, et que la population ait accès à des services de proximité, transparent et promouvant les droits humains ; et que des mécanismes de prévention des conflits et de consolidation de la paix soient effectifs et opérationnels ;
- Améliorer les conditions de vie des communautés en dynamisant le tissu économique local et que les initiatives de valorisation et de transformation dans les chaînes de valeurs vertes et bleues soient promues, l'accès aux moyens et facteurs de production facilités, et que les infrastructures structurantes soient développées ;
- Réduire considérablement les pressions et menaces sur le capital naturel en renforçant les mesures de conservation, de valorisation et de gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité, et que les pressions et menaces sur le capital naturel soient réduites, la résilience contre le changement climatique et les autres catastrophes naturelles soit améliorée.

Le projet focalisera ses interventions au niveau de trois districts et huit communes rurales qui ont été priorisés avec les autorités et les acteurs territoriaux, à savoir :

- Le district de Fort-Dauphin : les Communes d'Andranobory et de Manantenina.
- Le district d'Amboasary Atsimo : les Communes de Maromby, de Behara, de Tsviry et d'Ifofaka.
- Le district de Betroka : les Communes d'Isoanala et de Mahabo.

Outre ces communes, dans le cadre de la poursuite de l'intervention des ONG œuvrant dans le domaine de la consolidation de la paix, en vue de la capitalisation des actions des projets financés par le PBF, le projet assurera d'une manière ponctuelle le suivi des réalisations au niveau des quelques communes rurales ciblées des Régions Anosy, Androy, Ihorombe et Atsimo Atsinanana.

Le projet sera mis en œuvre sous la modalité NIM (Mise en Œuvre Nationale) avec l'assistance du PNUD. Il a son ancrage institutionnel national au Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, et son ancrage territorial au Gouvernorat de la Région Anosy.

Le présent PTA découle du plan pluriannuel 2022-2023 du portefeuille 3, qui a déjà fait l'objet de validation au niveau du Comité de pilotage (Copil) lors de sa première réunion tenue le 07 février 2022. Ce PTA 2023 prend en compte, les grandes lignes d'activités adoptées et validées par les membres du comité de projet de la région Anosy réuni le 28 septembre 2022 à Fort Dauphin.

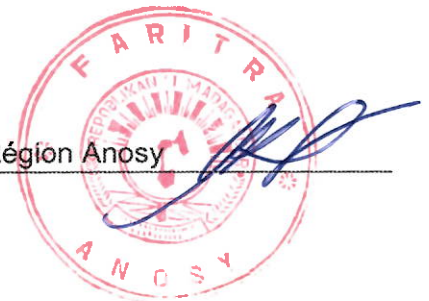
Un comité d'apprentissage a été mis en place au niveau du projet pour tester l'approche adaptative, qui est une approche de gestion de programme basée sur l'expérimentation et l'apprentissage continu. En effet, selon la procédure d'opération standard pour la gestion de portefeuille adaptative, outre le comité de pilotage du portefeuille et le comité de projet, un comité d'apprentissage basé au niveau du projet et une boucle d'apprentissage au niveau du portefeuille viennent renforcer la gestion et la mise en œuvre.

Les rôles du comité d'apprentissage sont en effet de :

- Assurer la collecte des données au niveau du projet
- Fournir des informations aux boucles d'apprentissage du portefeuille et préparer des propositions d'adaptation
- Capturer les leçons apprises au niveau du projet

Project Period: 01 Octobre 2021 – Décembre 2023 Atlas Award ID: 00141255 Date de la réunion du Comité Local d'Examen du Portefeuille (CLEP) : 07 octobre 2022 Date de la réunion du Comité de projet Anosy : 28 septembre 2022	Budget du PTA 2023 : US\$ 1 938 450 Contribution du PNUD : - TRAC 1 : US\$ 1 012 500 Gouvernement: Bailleurs: Autres: - A mobiliser: US\$ 925 950
---	---

Agreed by (Government) : Raharimbola Jocelyn, Gouverneur de la Région Anosy



Agreed by (UNDP) : Henry René Diouf, Représentant Résident Adjoint

DocuSigned by:

Henry René Diouf

A030201822F8435

PILIER 2: DYNAMISATION DU TISSU ECONOMIQUE LOCAL ET AMELIORATION DE L'ACCES AUX MOYENS DE PRODUCTION

<p>Output 3 : Les infrastructures structurantes au niveau local sont développées et l'accès aux moyens, techniques innovantes de production facilitée pour permettre la relance des activités économiques et la création de valeurs ajoutées.</p> <p>Gender marker : 2</p>	<p>3.2.1. Réhabiliter des infrastructures agricoles pour renforcer la capacité de production de la population</p> <p>3.2.2. Construire des forages mécaniques multiusages fonctionnant avec une source solaire d'énergie</p> <p>3.2.3. Former les bénéficiaires à la maintenance et entretiens des infrastructures et des matériels</p>	<p>3.2 Activity : Mettre en place des infrastructures hydroagricoles et des infrastructures d'eau à multiusage</p> <p>Livrables : - 09 puits et forages (dont 04 puits et 05 forages)</p>	<p>DREA/ADRAE /ADER Entreprises de construction</p>	<p>A mobiliser</p>	<p>72 100</p>	<p>Service contract</p>	<p>150 000</p>	<p>150 000</p> <p>Dossier déjà prêt au niveau de l'UPM prêt pour publication (DS, TDR, Cahier de charge validés)</p>
<p>Indicateur 3.2 : Nombre de nouvelles infrastructures d'eau mise en place / réhabilité</p> <p>Baseline : 0</p> <p>Target : 9</p>	<p>3.3 Activity : Faciliter l'accès à l'énergie renouvelable</p> <p>Livrable : - 01 centrale solaire hybride</p>	<p>3.3.1 Mettre en place une unité de centrale solaire hybride photovoltaïque dans les zones à fortes potentialités économiques</p>	<p>DIREH/ ADER/ Région Exploitant énergie renouvelable</p>	<p>TRAC1</p>	<p>PNUD</p>	<p>Service contract</p>	<p>547 650</p>	<p>547 650</p> <p>Dossier déjà prêt en attente PO au niveau UPM</p>
<p>Indicateur 3.3.1 (CPD 2.3.1) : Nombre de ménages bénéficiant d'un accès à une énergie innovante, propre, abordable et durable.</p> <p>Baseline : 0</p> <p>Target : 100</p>	<p>3.4 Activity : Faciliter l'accès à un financement diversifié et adapté aux besoins des acteurs économiques locaux</p> <p>Livrable : - 10 acteurs économiques appuyés</p>	<p>3.4.1. Appuyer le développement des nouveaux produits financiers rentables au profit des acteurs économiques locaux</p> <p>3.4.2. Mettre en place, opérationnaliser et redynamiser les systèmes d'épargne au niveau des communautés</p>	<p>Région/ DRICC/ SREP/CCI/ IMF/ Consultant</p>	<p>TRAC1</p>	<p>PNUD</p>	<p>Training workshop</p>	<p>4 000</p>	<p>4 000</p> <p>Organisation atelier développement outils financiers</p>
<p>Indicateur 3.3.2 (CPD 2.3.2) : Nombre de petites entreprises créées en utilisant de nouvelles sources d'énergie renouvelable</p>	<p>MONITORING, COMITES APPRENTISSAGE)</p>	<p>COMMUNICATION ET PROJET,</p>	<p>TRAC1</p>	<p>PNUD</p>	<p>71 600</p>	<p>Travel</p>	<p>5 000</p>	<p>3 000</p>

<p>économiques œuvrant dans les chaînes de valeur vertes et bleues appuyés</p> <p>Baseline : 0</p> <p>Target : 40 (30% femmes, 50% jeunes)</p>	<p>4.2 Activity : Promouvoir et développer les activités économiques de transformation et de valorisation durables et à forte valeur ajoutée dans le secteur vert et bleu</p> <p>Livrable : - 01 groupement des producteurs appuyé techniquement et matériellement</p>	<p>4.2.1. Appuyer la promotion des chaînes de valeur identifiées comme porteur (élevage, pisciculture, culture maraîchère, riz, ...)</p> <p>4.2.2. Appuyer l'accès aux techniques différentes et technologies améliorées pour les filières identifiées ;</p> <p>4.2.3. Mettre en place un petit débarcadère, incluant une chaîne de froid, vente petits matériels de pêche, conservation des produits de mer</p>	<p>PNUD/ Région/ ONG/ Associations / DREDD /DREP/ / DRAE</p> <p>A mobiliser</p>	<p>72 600</p> <p>Grants</p> <p>85 000</p>	<p>85 000</p>	<p>2 500</p>	<p>2500</p>
<p>MONITORING, COMMUNICATION ET COMITES (PILOTAGE, PROJET, APPRENTISSAGE)</p>							
<p>Sub-Total for Output 4</p>							
<p>Output 5 : Les jeunes, femmes et Personnes Vivant avec un Handicapé entrepreneurs, les TPE et PME/Il sont appuyés, leur productivité améliorée pour renforcer la compétitivité et densifier le tissu entrepreneurial.</p> <p>Gender marker : 3</p> <p>Indicateur 5.1 (CPD 2.2.2) : Nombre</p>	<p>5.1 Activity : Appuyer techniquement et financièrement les entrepreneurs y compris les jeunes, femmes et PVH et faciliter la transition de l'informel au formel</p> <p>Livrable : - Au moins 36 jeunes, femmes et PVH soutenus</p>	<p>5.1.1. Lancer et appuyer des concours des meilleurs projets startups des jeunes, femmes et PVH ;</p> <p>5.1.2. Mettre en place la plateforme régionale du secteur informel et appuyer leurs formalisations et intégration à la CCI</p> <p>5.1.3. Renforcer les capacités techniques des acteurs économiques informels en termes de plaidoyer et</p>	<p>PNUD / DRJS / DRPPSPF / DRICC / CCI</p> <p>A mobiliser</p>	<p>72 600</p> <p>Grants</p> <p>100 000</p>	<p>100 000</p>	<p>157 700</p> <p>4 000</p>	<p>153 700</p> <p>100 000</p> <p>15 000</p>
<p>Continuité appui à la subvention des activités entrepreneuriales des jeunes, femmes et PVH</p>							

PILIER 3 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE ET GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES

<p>Output 6 : Une gestion durable des paysages terrestres et aires protégées est renforcée pour constituer des outils d'urgence économique au niveau local</p>	<p>6.1 Activité : Mettre en œuvre des activités économiques alternatives à l'exploitation des ressources naturelles</p> <p>Livrable : -01 étude disponible</p>	<p>6.1.1. Appuyer les AGR de plus vulnérable aux alentours des aires protégées.</p> <p>6.1.2. Développer des stratégies d'appuis spécifiques aux femmes et jeunes vulnérables vivant autour des aires protégées</p>	<p>PNUD/ DREDD</p>	<p>A mobiliser</p>	<p>71 600</p>	<p>5 000</p>	<p>5 000</p>	<p>Mise en œuvre campagne de réboisement 2022-2023</p>		
<p>Gender marker : 2</p> <p>Indicateur 6.1 : Nombre de nouveaux bénéficiaires ayant des pratiques alternatives à l'exploitation des ressources naturelles</p> <p>Baseline : 0</p> <p>Target : 1000</p>	<p>6.2 Activité : Appuyer le reboisement et la restauration des paysages</p> <p>Livrable : 05 sites des pépinières entretenus</p>	<p>6.2.1. Appuyer la DREDD à la mise en place de la pépinière géante à Fort dauphin</p> <p>6.2.2. Acquérir des petits matériels, équipements, et graines pour les pépinières</p> <p>6.2.3. Contribuer au bon déroulement de campagne régional de reboisement</p>	<p>PNUD /DREDD</p>	<p>A mobiliser</p>	<p>72 300</p>	<p>15 000</p>	<p>15 000</p>	<p>Mise en œuvre campagne de réboisement 2023-2024</p>		
<p>Indicateur 6.2 (CPD 3.1.4) : Nombre de régions ayant élaboré, mis en œuvre et suivi leurs plans de reboisement et de gestion des feux</p> <p>Baseline : 0</p> <p>Target : 1</p>	<p>(contribution à la mise en œuvre du plan régional de reboisement élaboré avec l'appui du projet DEM)</p> <p>6.2.4. Contribuer à l'entretien des pépinières</p> <p>6.2.5. Construction d'un nouveau puits à la pépinière permanente d'Amboasary</p> <p>6.2.6. Réhabiliter et équiper le local du cantonnement à Mahabo</p>	<p>PNUD</p>	<p>TRAC1</p>	<p>71 600</p>	<p>5 000</p>	<p>2 250</p>	<p>2750</p>	<p>MONITORING, COMMUNICATION ET COMITES (PILOTAGE, PROJET, APPRENTISSAGE)</p>		
<p>Sub-Total for Output 6</p>								<p>49 000</p>	<p>11 250</p>	<p>37 750</p>

SOUS TOTAL PILIER 3		49 000	11 250	37 750					
PILIER 4 : RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE AUX RISQUES ET CATASTROPHES									
<p>Output 8 : Des initiatives pour faire face au Changement Climatique et aux RC sont promues au niveau local afin de renforcer la résilience des communautés.</p> <p>Gender marker : 2</p> <p>Indicateur 8.1 : Nombre de nouveaux acteurs locaux (STD, CTD, OSC, Secteur Privé) aptes à promouvoir la lutte contre le CC Baseline : 0 Target : 40</p> <p>Indicateur 8.3 (CPD 3.3.2). Nombre d'instruments en place pour un système d'alerte avancée multirisque et axé sur l'être humain. Baseline : 0 Target : 2</p>	<p>8.1 Activité : Renforcer les capacités des acteurs locaux en matière de changement climatique pour atténuer, pour faire face et pour s'adapter aux risques de catastrophes</p> <p>Livrable : 30 entités régionales formées</p> <p>8.3 Activité : Appuyer la production, la diffusion et la valorisation des informations agrométéorologique et hydrologique pour renforcer la prise de décision au niveau local en matière d'activité développement</p> <p>Livrable : 01 station hydrologique opérationnelle</p> <p>MONITORING, COMMUNICATION ET COMITES (PILOTAGE, PROJETS, APPRENTISSAGE)</p>	<p>8.1.1 Mettre en œuvre un programme de formation/recyclage à l'attention des autorités, des cadres techniques régionaux et des responsables différents projets/programmes intervenant dans les communes cibles en matière de CC ;</p>	<p>8.3.1 Mise en place d'une station hydrologique à Ifotaka</p>	<p>A mobiliser</p> <p>A mobiliser</p> <p>TRAC1</p> <p>TRAC1</p>	<p>75 700</p> <p>71 300</p> <p>71 600</p> <p>72 300</p>	<p>Workshop</p> <p>Individual Consultant</p> <p>Travel</p> <p>Materials & goods</p> <p>Travel</p>	<p>15 000</p> <p>5 000</p> <p>1 500</p> <p>2 500</p> <p>5 000</p> <p>29 000</p>	<p>11 250</p> <p>2 500</p> <p>6 000</p>	<p>37 750</p> <p>3 000</p> <p>23 000</p>
Sub-Total for Output 8									

RECAPIULATIF BUDGET 2023 :

Année 2		REPARTITION	
		TRAC1	A MOBILISER
Pilier 1	451 100	109 600	341 500
Output 1	333 600	68 100	265 500
Output 2	117 500	41 500	76 000
Pilier 2	1 015 450	560 750	454 700
Output 3	706 650	553 650	153 000
Ouput 4	157 700	4 000	153 700
Output 5	151 100	3 100	148 000
Pilier 3	49 000	11 250	
Output 6	49 000	11 250	37 750
Ouput 7			
Pilier 4	68 800	20 300	48 500
Output 8	29 000	6 000	23 000
Output 9	39 800	14 300	
Gestion du projet	354 100	310 600	43 500
BUDGET TOTAL	1 938 450	1 012 500	925 950

II. GESTION DE LA MISE EN OEUVRE

Le Comité de Pilotage (CoPil) est l'organe de décision du Portefeuille 3. Il fournit aux projets un appui stratégique. Il approuve les documents de travail (plans, rapports...) du Portefeuille. Afin d'assurer la responsabilité ultime du PNUD pour les résultats du projet, les décisions du CoPil seront prises conformément aux normes qui garantiront la gestion des résultats du développement, le meilleur rapport qualité-prix, l'équité, l'intégrité, la transparence et une concurrence internationale efficace. Si un consensus n'est pas possible au sein du Conseil, la décision finale appartient au chef de projet du PNUD.

Le CoPil est co-présidé par le Secrétaire Général du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (ou son représentant) et le Représentant Résident Adjoint du PNUD (ou son représentant).

Le CoPil du portefeuille est composé des Secrétaires Généraux des Ministères clefs concernés, des Gouverneurs, des Partenaires clés et du PNUD.

Il est chargé de :

- Soutenir les projets pour les aspects stratégiques et donner des recommandations et des orientations politiques, y compris les objectifs et les priorités, jugés importants pour la mise en œuvre du portefeuille et des projets ;
- Garantir que les actions du portefeuille cadrent bien avec les prévisions et le document du portefeuille et répondent aux besoins des parties prenantes,
- Favoriser l'implication des parties prenantes,
- Faciliter et valider les changements pouvant s'opérer durant la mise en œuvre du projet,
- Assurer le suivi du portefeuille et participer au suivi-évaluation des projets.
- Mener des missions conjointes.

Le comité de projet est chargé de prendre des décisions de gestion technique pour un projet, en particulier lorsque le gestionnaire de projet exige des conseils. Le comité de projet joue un rôle essentiel dans le suivi et l'évaluation des projets en assurant la qualité de ces processus et produits, et en utilisant les évaluations pour l'amélioration du rendement, la responsabilisation et l'apprentissage. Il s'assure que les ressources requises soient engagées et arbitre tout conflit au sein du projet ou négocie une solution à tout problème avec des organismes externes. Sur la base du plan de travail annuel approuvé, le comité de projet peut également examiner et approuver les plans trimestriels (le cas échéant) et approuver tout écart essentiel par rapport aux plans initiaux.

Le comité de projet est co-présidé par le Gouverneur de la région Anosy (ou son représentant) et le Représentant Résident Adjoint du PNUD (ou son représentant).

Le comité de projet est chargé de :

- Pré-valider et soumettre au comité de pilotage les planifications (PTA) et les documents techniques du projet ;
- Pré-valider et soumettre au comité de pilotage les révisions des plans de travail et du budget du projet en cours de mise en œuvre dans l'année ;
- Forger des liens entre le Projet et des acteurs gouvernementaux stratégiques compatibles avec les initiatives du projet ;
- Prendre part au processus de suivi et évaluation du projet ;
- Rendre compte auprès des institutions qu'ils représentent sur le progrès du projet et communiquer l'avis de ces institutions au Comité de projet ;
- Tenir des réunions régulières (au moins deux réunions par an) ;
- Superviser la qualité du projet et son orientation.

L'Unité de Gestion du projet (UGP) :

L'UGP assure la mise en œuvre du projet et la gestion efficace des ressources. Elle est composée d'un Chef de projet, d'un Spécialiste en Développement Communautaire, d'un Spécialiste en Environnement/Eau/Changement Climatique, d'un Spécialiste en Gouvernance locale, d'un Spécialistes en appui de proximité, d'un Animateur Chaîne de Valeur, d'un Assistant Administratif et Financier et de trois Chauffeurs.

L'UGP travaille en étroite collaboration avec le Directeur Régional du Projet (DRP) et son suppléant (DRPS) d'une part, et de l'équipe d'appui au PNUD d'autre part. Cette dernière est composée de l'équipe de coordination et d'appui interrégional Grand Sud (basée à Ambovombe), et de l'Unité de supervision, d'assurance qualité et d'appui technique (niveau central).

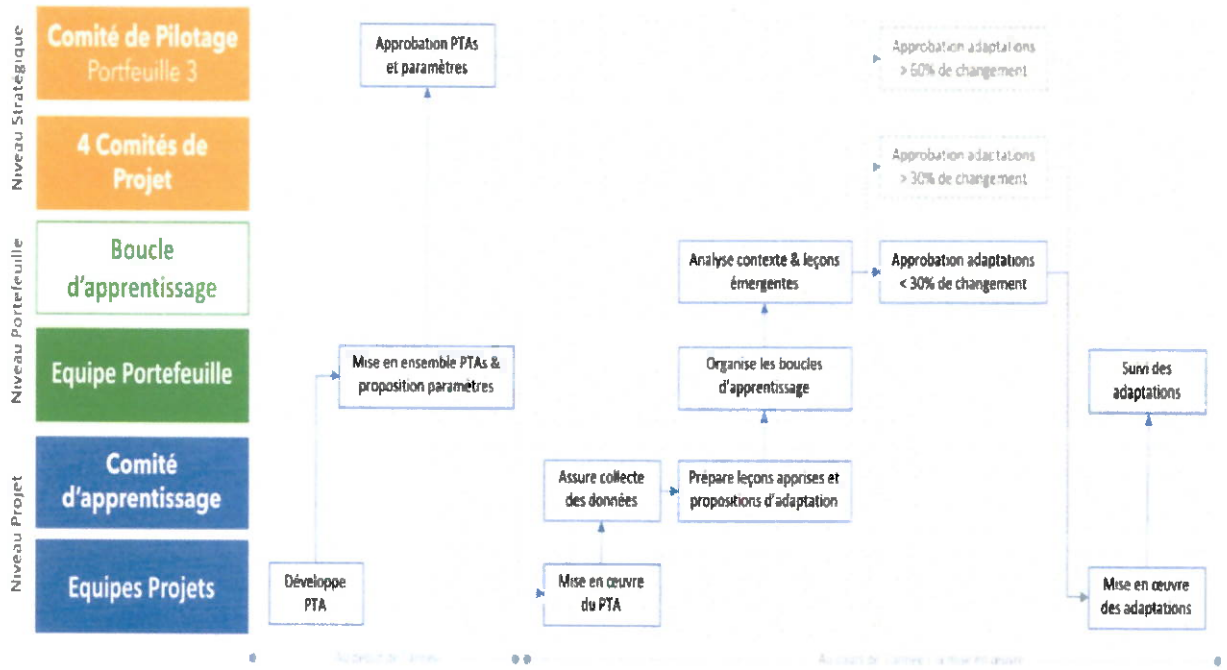
Structure de mise en œuvre de la Gestion Adaptative

Une SOP a été élaborée pour guider l'introduction de pratiques de gestion plus adaptatives et agiles au sein du portefeuille 3 "résilience territoriale", le portefeuille territorial couvrant les régions du Sud de Madagascar et composé de 4 projets régionaux et d'une capacité de coordination interrégionale du portefeuille.

Son objectif principal est de veiller à ce que le portefeuille de résilience territoriale puisse s'adapter selon les besoins au contexte local volatil et renforcer graduellement sa progression vers l'atteinte des résultats.

- 04 structures clés sont impliquées dans la mise en œuvre du cycle de gestion adaptative du portefeuille.
- 02 sont formellement définis dans le document de portefeuille et assurent l'orientation et la prise de décision stratégiques, à savoir le comité de pilotage du portefeuille et les quatre comités régionaux de projets.
- 02 structures supplémentaires seront mises en place et fonctionneront sous la supervision des comités susmentionnés pour assurer un apprentissage et une adaptation continus.
 - un comité d'apprentissage pour chacun des quatre projets et
 - une "boucle d'apprentissage" au niveau du portefeuille

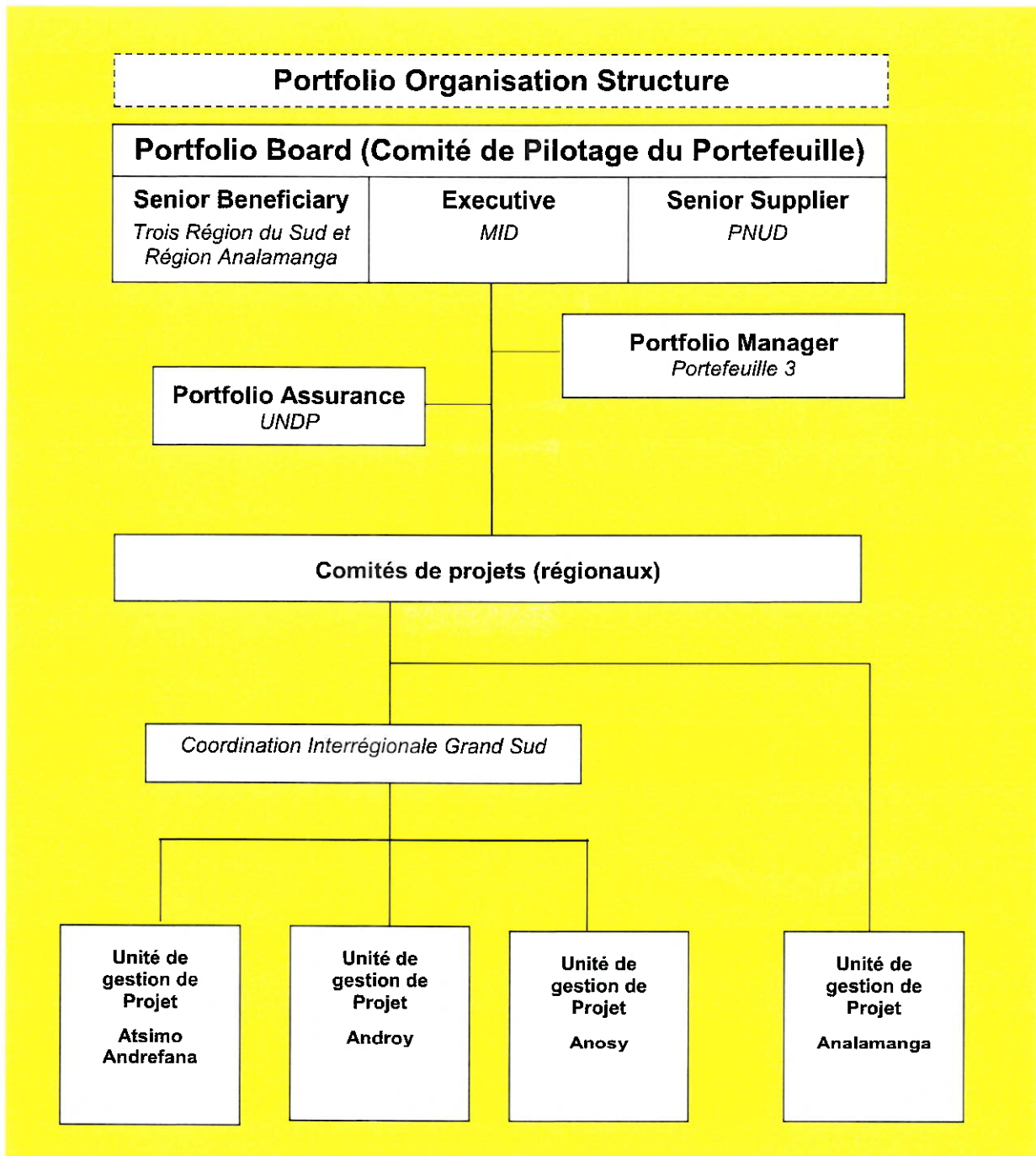
	Structure	Fréquence	Composition	Rôle
Stratégie et Endossement	Comité de Pilotage du Portefeuille 3	1 fois par année / portefeuille	<ul style="list-style-type: none"> • Présidents: RR, SG MED • Autres SGs, Gouverneurs, Partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Apprécier l'avancement du portefeuille par rapports aux résultats • Approuver le plan de travail annuel et l'allocation des ressources • Approuver les changements stratégiques
	4 Comités de Projet	2 fois par année / projet régional	<ul style="list-style-type: none"> • Présidents : RRA, Gouverneur • Maires, Directeurs Régionaux, Partenaires techniques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Apprécier l'avancement du projet par rapport au PTA approuvé • Approuver au besoin les modifications apportées aux PTA au cours de l'année et d'autres adaptations plus compréhensives.
Apprentissage et adaptation	Boucle d'apprentissage du portefeuille	Tous les deux mois / portefeuille	<ul style="list-style-type: none"> • Coordinateurs: Gestionnaire interrégionale, Point Focal Gouv. • Gestionnaires projets, bénéficiaires, partenaires sélectionnés 	<ul style="list-style-type: none"> • Examiner les progrès et les changements de contexte des projets • Évaluer les implications pour le portefeuille (activités, hypothèses, pertinence) • Décider sur des adaptations immédiates (selon délégation acquise)
	4 Comités d'apprentissage de projet	Une fois par mois / projet régional	<ul style="list-style-type: none"> • Coordinateurs: Gestionnaire de projet, Chargé de liaison du PNUD • Techniciens du projet et de l'administration régionale 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la collecte de données au niveau du projet régional • Fournir des informations aux boucles d'apprentissage du portefeuille et préparer des propositions d'adaptation • Capturer les leçons apprises au niveau de projet régional



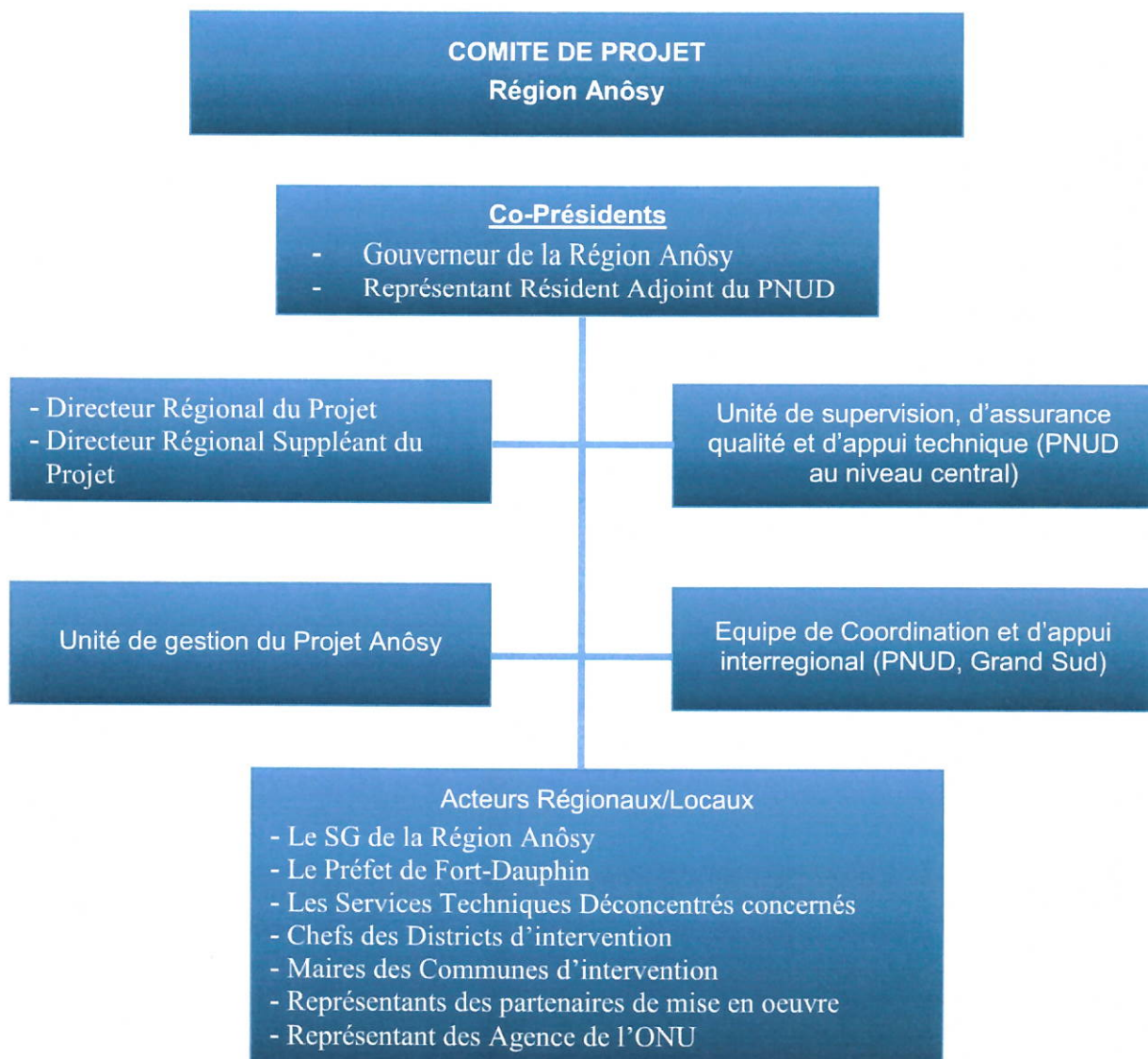
MEMBRE DU COMITE D'APPRENTISSAGE ANOSY

N°	NOM ET PRENOM	ENTITE	FONCTION	MAIL	CONTACT
1	RAMAROLAHY Hery Lalaina	Région Anôsy	Directeur Infrastructure et Développement Directeur Régional du Projet	ramarolah_lalaina@yahoo.fr	032 23 643 47 034 80 005 55
2	FOTOMAHAVALISOA Nomenjanahary Avisoa Ferdinand	Préfecture Taolagnaro	Directeur Régional du Projet Suppléant	rableonce@gmail.com	032 23 643 48 034 86 695 93
3	REBOZA Cyrille	Région Anôsy	Coordonnateur de projet	bozacyrille@yahoo.fr	034 80 500 82
4	LAHINIRINA Nomeny Joël	Région Anôsy	Chef de Service Socio-Economique	csse.regionanosy@gmail.com	034 80 500 68
5	ZAZABE Bertrand	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	Directeur Régional de l'Environnement et du Développement Durable	bertrandzazabe@gmail.com	034 70 494 23
6	HOSMI Francklin Alberto	Ministère de l'Eau, Assainissement et Hygiène	Directeur Régional de l'Eau, Assainissement et Hygiène	homsifral@yahoo.fr	038 01 000 43
7	Jasper Andriamanantsoa	Ministère de la Pêche et de l'Economie Bleue	Directeur Régional de la Pêche et de l'Economie Bleue	jasper.ntsoa@gmail.com	034 41 789 22
8	RAHELARISOA	Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Services Fonciers	Chef de Service Régional	raheliarisoa.topo@gmail.com	034 05 549 39
9	REHEVERA Jaona Herman	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage	Chef de Service du Génie Rural Anosy	rjaonaherman@gmail.com	
10	RABEARISON Mamy	PF3 CIR	Spécialiste en Etat de droit et accès à la justice	mamy.rabenarison@undp.org	032 03 468 03
11	Jean Rakotoniaina	PF3 CIR	Spécialiste en Infrastructure	jean.rakotoniaina@undp.org	032 23 239 11
12	RAKOTOMALALA Herman	PF3 Anosy	Spécialiste en développement communautaire/Chef de projet a.i	herman.rakotomalalala@undp.org	032 03 239 12
13	Jina Ratsimba Rabearisoa	PF3 Anosy	Analyste en Environnement, Changement Climatique et Eau	jina_ratsimba_rabearisoa@undp.org	034 37 356 60

Par rapport au Portefeuille



Le comité de projet Anosy



III. MONITORING FRAMEWORK AND EVALUATION

Please refer to the Project Document – Deliverable Description to complete this component of the template.
Suggested text to be adapted to project context

Vis à vis des dispositions mentionnées dans le CPAP, le mécanisme de suivi et d'évaluation est entrepris conformément à la matrice des résultats de l'UNSDCF ainsi qu'au plan de suivi et d'évaluation du programme. L'objectif étant de veiller à une utilisation efficace des ressources du programme ainsi qu'à la redevabilité, la transparence et l'intégrité. Le partenaire de mise en œuvre présentera des rapports de progrès trimestriels sur les réalisations et les résultats du projet, les risques, les problèmes rencontrés lors de l'exécution du projet ainsi que l'utilisation des ressources comme il en a été convenu dans le PTA, conformément aux dispositions et du PNUD en la matière.

Sur une base trimestrielle :

- Une évaluation de la qualité enregistrera les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats clés, basée sur les critères de qualité et les méthodes consignées dans le tableau de gestion de la qualité ;
- Un journal des problèmes sera activé dans Atlas et mis à jour par le chef de projet afin de faciliter le suivi et la résolution de problèmes potentiels ou des demandes de modification ;
- Un journal des risques fondé sur une analyse initiale des risques (voir journal des risques en annexe) sera activé dans Quantum et régulièrement mis à jour en fonction des facteurs de l'environnement externe qui pourraient affecter la réalisation du projet ;
- Un rapport trimestriel d'avancement fondé sur les informations susmentionnées enregistrées dans Quantum sera soumis par le chef de projet au Comité de projet par le biais de l'assurance projet. Ce rapport suivra le format de rapport standard disponible dans l'Executive Snapshot ;
- Un journal des enseignements sera activé et régulièrement mis à jour pour assurer l'apprentissage et l'adaptation continue au sein de l'organisation et faciliter la préparation du rapport sur les enseignements à la fin du projet ;
- Un plan de suivi du calendrier sera activé dans Quantum et mis à jour afin de suivre les actions/événements clés en matière de gestion.

Annuellement :

- **Visites du projet** : Des représentants du PNUD et du gouvernement devraient visiter le projet au moins une fois par an. Les visites de terrain servent à valider les résultats, plus particulièrement ceux obtenus au cours de la période précédant la visite. Si entreprise pendant la dernière partie de l'année d'exercice, la visite de terrain devrait fournir les dernières informations relatives à l'avancement du projet vis à vis du rapport annuel. Chaque visite de terrain devrait être suivie de l'élaboration d'un bref document faisant office de rapport qui sera déposé au plus tard une semaine après le retour au bureau ;
- **Rapport d'examen annuel** : Un rapport d'examen annuel sera rédigé par le chef de projet et transmis au Comité de projet et au Comité des résultats. Le rapport d'examen annuel devra au minimum contenir le format type du rapport trimestriel d'activité d'Atlas, couvrant toute l'année, ainsi que des informations à jour sur chacun des éléments mentionnés du rapport trimestriel ainsi qu'une synthèse des résultats obtenus par rapport aux cibles prédéfinies au niveau des produits.
- **Examen annuel du projet** : Sur la base du rapport ci-dessus, le projet fera l'objet d'un examen annuel durant le quatrième trimestre de l'année ou juste après, afin d'analyser la performance du projet et valider le plan de travail annuel pour l'année suivante. Durant la dernière année, cet examen se fera sous forme d'évaluation finale. Cet examen est mené par le Comité de projet et peut impliquer d'autres parties prenantes si besoin. Il portera sur les progrès réalisés vers l'obtention des produits escomptés et veillera à ce que ces derniers restent cohérents avec les résultats appropriés.

IV. CADRE LEGAL

Le Plan de travail annuel, qui, avec le CPAP signé par le Gouvernement et le PNUD, constituent un Document de Projet tel que défini dans l'Accord de Base Type en matière d'Assistance (SBAA). Par ailleurs, toutes les dispositions du CPAP sont applicables à ce document.

En accord avec l'article III de l'Accord de Base Type en matière d'Assistance (SBAA), la responsabilité de la sûreté et de la sécurité du partenaire de mise en œuvre, de son personnel et de ses biens, ainsi que des biens du PNUD placés sous la garde des Partenaires de mise en œuvre, incombe aux Partenaires de mise en œuvre.

Le Partenaire de mise en œuvre devra :

- a) Mettre en place un plan de sécurité approprié et le maintenir, en prenant en considération la situation de la sécurité dans le pays de mise en œuvre du projet ;
- b) Assumer tous les risques et responsabilités liés à la sécurité du Partenaire de mise en œuvre et la pleine exécution du plan de sécurité.

Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan est en place, et d'en proposer des modifications si nécessaires. Le fait de ne pas mettre en œuvre et de tenir un plan de sécurité approprié tel qu'il est requis ci-après sera considéré comme une violation de cet accord.

Les Partenaires de mise en œuvre s'engage à entreprendre tous les efforts raisonnables pour veiller à ce qu'aucun des fonds reçus en vertu de ce Document de Projet ne soit utilisé pour soutenir des personnes ou des entités associées au terrorisme et que les bénéficiaires des sommes éventuellement fournies par le PNUD ci-dessous n'apparaissent pas sur La liste tenue par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999). La liste est accessible au <http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm>.

Cette disposition doit être incluse dans tous les contrats de sous-traitance ou les sous-accords conclus dans le cadre de ce Document de Projet.

V. EXIT STRATEGIE

L'année 2023 est la dernière année de mise en oeuvre du projet dans le cycle actuel du CPD (2021-2023). La stratégie de sortie est nécessaire pour ne pas perdre ce qui a déjà été réalisé grâce aux efforts précédents et actuels, tout en veillant à ce que les composants inachevés ou nouveaux mais nécessaires soient atteints. L'appropriation nationale du Projet, des résultats obtenus et surtout la poursuite des activités sont les principaux éléments de la stratégie de sortie.

A cet effet, pour le projet Anôsy, les stratégies ci-après sont adoptées, dont certaines ont déjà commencé et certaines en cours d'être développées :

Composante	Domaine	Activités	Responsable	Calendrier	Parties prenantes	Observations/commentaires (au besoin)
PILIER 1 : RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE LOCALE	Renforcement des capacités et transfert des connaissances aux acteurs locaux	<ul style="list-style-type: none"> Formation des DRP/S sur la gestion des projets territoriaux à l'Université de Sorbonne qui permettra à ces responsables régionaux de mieux planifier et cadrer le projet et les actions de développement de la région ; 	PNUD / PF3 Gouvernorat	Nov-Déc 2022 Juillet 2023	DRP/DRPs/DID des Régions	Le renforcement des capacités techniques de la partie nationale consiste à appuyer les services techniques de l'Etat et la Collectivité Territoriale Décentralisée au niveau de la Région, ainsi que les acteurs clés, dans tout ce qui est accès à la formation sur des thématiques pertinentes à la poursuite des activités Le transfert de compétence et de connaissance de la part de l'UGP ou autres ressources mobilisées par le projet est primordial.
		<ul style="list-style-type: none"> La formation des agents fonciers des communes et des personnels des Services Fonciers sur le logiciel PLOF, dans la perspective de la mise en place des guichets fonciers communaux Mise en place des comités d'apprentissage au niveau du projet Formation des membres du comité d'apprentissage sur le dispositif de suivi des indicateurs de résultats et de la gestion adaptative ; Echange de pratiques, d'expériences et soutirer des leçons apprises lors des réunions des comités d'apprentissages dans le cadre de la gestion adaptative 	MATSF	Nov 2022 Mars-	Services Fonciers Anosy Agents des guichets fonciers au niveau des communes	
	Mise à disposition d'outils de travail innovant et dotation en matériels	<ul style="list-style-type: none"> La dotation aux Services Fonciers et des Communes des imprimés, matériels informatiques, mobiliers, fournitures nécessaires à la réalisation de l'opération certificat foncier de masse. L'objectif sera l'opérationnalisation d'un guichet unique à la fin de l'opération. 	PNUD/IAM	Août-Sept 2022 Fév 2023	Membres du comité d'apprentissage PF3 Anosy	Le renforcement des capacités consiste aussi à équiper des outils de travail innovant, des matériels et équipements les partenaires de mise en œuvre au niveau local et régional. La dotation en équipement et matériels facilitera la mise en œuvre et la poursuite des activités par ces acteurs. Cet appui pourrait concerner aussi suivant la décision finale du comité de pilotage le transfert des biens (mobiliers, équipements IT, matériels roulants...) du projet envers les partenaires nécessaires qui en ont le plus besoin. On a déjà commencé, et on planifie dans ce sens pour cette dernière année

<p>PILIER 2: DYNAMISATION DU TISSU ECONOMIQUE LOCAL ET AMELIORATION DE L'ACCES AUX MOYENS DE PRODUCTION</p>	<p>Renforcement des capacités des ONGs</p>	<ul style="list-style-type: none"> Des ONG figurant parmi les partenaires potentiels du projet PBF ont continué l'appui dans la mise en place des activités de consolidation de la paix avec le projet Anosy. Elles disposent déjà d'une bonne imprégnation et des acquis auprès des communes et bénéficiaires. C'est pour cela que la subvention fournie a été faite d'une manière dégressive. 	<p>ONG ACDEM, TKI et LGW</p>	<p>Nov 2022-Avril 2023</p>	<p>Communes d'intervention, associations des jeunes STDs partenaires</p>	<p>Un des mécanismes adoptés de la stratégie de sortie du projet est le renforcement des capacités des ONGs locales. Ces structures disposent déjà les prérequis nécessaires (compétences, matériels, humains) pour la réalisation des activités au niveau du terrain ainsi que l'accompagnement des bénéficiaires. Le projet continuera d'appuyer d'une manière dégressive ces ONG pour s'assurer d'une bonne base et des meilleures ressources à déployer après l'achèvement du projet.</p>
<p>Mise à disposition d'outils de travail innovant et dotation en matériels</p>	<ul style="list-style-type: none"> La création du site web de la région à travers lesquelles les opportunités économiques et d'investissement de la région seront mises en avant. Ce sera un outil informatif, de gestion des données, mais qui pourrait être aussi exploité pour la coordination des interventions des partenaires techniques et financiers au niveau de la région. Une formation continue de responsable informatique de la Région sera assurée par le prestataire, et des lots des matériels informatiques seront dotés à la région pour assurer la prise en main du site après projet. L'appui matériel à la Chambre de Commerce et de l'Industrie Anosy 	<p>Région, UGP, Prestataire informatique</p>	<p>Déc 2022 – Avril 2023</p>	<p>ICT, UCOM/NUD STDs partenaires, ONG et acteurs au niveau régional</p>		
<p>Appui à la structuration locale de gestion des infrastructures</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place, accompagnement et renforcement des capacités des comités de gestion des infrastructures mises en place, y compris les structures locales de concertation (SLC). Elles seront constituées avec le concours du Service Régional du Génie Rural et les partenaires de mise en œuvre (Prestataires et ONG). 	<p>UGP, CCI Région, UGP, STD, ONG et Entreprises des travaux de construction</p>	<p>Juin-Nov 2023</p>	<p>FCCIM, Région, STDs partenaires</p>	<p>A chaque mise en place d'une infrastructure structurante, que ce soit une nouvelle construction ou réhabilitation, l'institution d'un comité de gestion ou association des bénéficiaires est de rigueur pour assurer l'entretien, le suivi de l'utilisation des investissements effectués par le projet. La Structuration des bénéficiaires est la</p>	

	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place, accompagnement et renforcement des capacités des Associations des Usagers des Pistes (AUP) pour la piste en terre Behara et les pistes rurales réhabilitées par l'ONG ACDEM dans la commune rurale d'Ambatsoa, district de Beiroka. Mise en place, accompagnement et renforcement des capacités des comités de gestion des petits matériels agricoles dotés aux associations et groupements paysans. Le comité va s'assurer que les matériels sont bien répartis, mieux exploités et bien entretenus. 	<p>Région, UGP, ONG ACDEM, DRTP</p>	<p>Nov 2022 – Fév 2023</p>	<p>Communes bénéficiaires, AUP</p>	<p>première étape de cette activité. une structure inclusive qui verra la participation de tous les usagers de l'infrastructure. Ensuite, le comité bénéficiera des séances de renforcement des capacités sur les côtés socio-organisationnels, techniques et financiers. A la fin, la mise à disposition d'outils de travail et petits matériels pour la facilitation de leurs missions. Notons qu'on inculquera au sein des bénéficiaires le concept de services payants pour assurer la durabilité des investissements</p>
<p>Renforcement des capacités des ONGs et incubateurs locaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> L'ONG CARA, forte de sa compétence dans l'accompagnement d'entreprise, qui est aussi localisée dans la région, et qui dispose des ressources matérielles et humaines nécessaires, continuera d'appuyer et accompagner les startups jeunes, femmes et PVH financés par le projet, c'est pour cela que la subvention fournie a été faite d'une manière dégressive. 	<p>Région, DRAE, UGP</p>	<p>Sept-Nov 2023</p>	<p>Groupements paysans, communes bénéficiaires</p>	<p>Un des mécanismes adoptés de la stratégie de sortie du projet est le renforcement des capacités des ONGs locales. Ces structures disposent déjà les prérequis nécessaires (compétences, matériels, humains) pour la réalisation des activités au niveau du terrain ainsi que l'accompagnement des bénéficiaires. Le projet continuera d'appuyer d'une manière dégressive ces ONG pour s'assurer d'une bonne base et des meilleures ressources à déployer après l'achèvement du projet.</p>
		<p>ONG CARA, UGP</p>	<p>Nov 2022-Juin 2023</p>	<p>Région, STDs partenaires (DRJS, DRICC, DRPPSPF, CCI,...)</p>	

<p>PILIER 3 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE ET GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES</p>	<p>Mise à disposition d'outils de travail et dotation en matériels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'appui à la Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable dans l'acquisition des petits matériels et équipements pour la production des jeunes plants en vue de la préparation des campagnes de reboisement. Les 05 sites des pépinières appuyés pourront normalement produire au moins 200.000 jeunes plants par campagne. La dotation d'une molo (appartenant au projet, en attente réunion Copil) au Cantonnement de Betroka pour faciliter le suivi des pépinières dans les communes rurales de Mahabo et Isoanala. 	<p>UGP, DREDD</p> <p>Sept 2022-Avril 2023</p>	<p>Région, Communes Isoanala, Mahabo, Ampasy nahampoana, Cantonnements Amboasary et Betroka</p>	
<p>PILIER 4 : RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE AUX RISQUES ET CATASTROPHES</p>	<p>Renforcement des capacités et transfert des connaissances aux acteurs locaux</p> <p>Dotation en matériels des comités locaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Recyclage de la formation sur les thématiques du changement climatique ; • Renforcement du groupe thématique agro-météo (GTA) • Le renforcement des capacités des acteurs locaux sur la gestion des risques et catastrophe ; • Appui et dotation en matériels des structures locales GRC 	<p>DGM, BNCCC</p> <p>Juin-Nov 2023</p>	<p>STDs au niveau régional, Membres GTA</p> <p>Comités locaux GRC des communes d'intervention</p>	

VI. ACTIVITY PLAN RESULTS AND ASSESSMENT

PRODUIT : Résilience & Développement Territorial		
Activity 1.1 (Atlas Activity ID)	Gouvernance Territoriale	Start Date: 01/01/2023 End Date: 31/12/2023
Purpose	1)Appui Etat de droit & Prévention conflit 2)Réalisation Plans locaux, ODD & Services proximité	
Description	1)Appui Etat de droit & Prévention conflit: Outiller les institutions infranationales, les collectivités et les acteurs locaux pour mieux asseoir l'état de droit, la paix et prévenir les conflits 2)Réalisation Plans locaux, ODD & Services proximité: Outiller les acteurs des Régions d'intervention (CTD et STD) pour la mise en œuvre de leur plan de développement, la réalisation des ODD et l'offre de services de proximité en répondant aux priorités locales.	
Planned Results	Résultat 1 : - 01 Dina opérationnel	
Means of Verification	Rapports d'activités du projet Rapport de mission Rapports annuels auprès de MID et de la Région Anôsy	
Progress	<ul style="list-style-type: none"> - Dina Miray Région Anôsy homologué et vulgarisé auprès des 09 communes rurales du district d'Amboasary sud - Lancement officiel de la vulgarisation effectué à Maromby - Version physique du Dina dupliquée et dispatchée auprès des comités Dina au niveau des communes - Plus des 900 membres des comités Dina au niveau des fokontany et communes ciblées sont sensibilisés, informés et formés sur le contenu et la mise en oeuvre effective du Dina Miray Anosy - Confection gilets de visibilité pour les comités Dina en cours 	
Planned Results	Résultat 2 : - 02 cliniques juridiques entretenues (CJ Betroka et FD) - 03 ONG appuyées dans la mise en œuvre du processus de consolidation de la paix - 03 infrastructures en appui à la consolidation de la paix réhabilitées	
Means of Verification	Rapport d'activités du projet Rapport de mission Accords de subventions signés Rapports d'activités des ONGs Rapport d'étude technique, cahier de charge PV de réception des travaux	
Progress	<ul style="list-style-type: none"> - Accords de subvention des 05 ONG signés (02 ONG gestionnaires des cliniques juridiques à Taolagnaro et Betroka, 03 ONGs en appui à la mise en œuvre plans de paix) - 4/5 des premières tranches de la subvention débloquées (02 ACDEM, ARO ZO, LGW), déblocage TKI replanifié au "PTA 2023 - Activités des ONG démarrées sauf pour TKI - Etudes techniques des infrastructures effectuées (Brigade GN Ifotaka, Brigade GN Mahabo, Maison centrale Taolagnaro) 	
Planned Results	Résultat 3: - 69 communes disposant d'un budget primitif et compte administratif respectant les normes et les réglementations en vigueur - 01 service technique appuyé	
Means of Verification	Rapport d'activités du projet Rapport STD Rapport MID	
Progress	<ul style="list-style-type: none"> - 51 communes des districts de Taolagnaro et Betroka formées et redynamisées sur la thématique du budget de programme - 51 communes des districts de Taolagnaro et Betroka disposant de budget primitif 2023 et compte administratif 2022 respectant les normes 	

	- Les 18 communes du district d'Amboasary sud ont été appuyées par le programme MIONJO	
Planned Results	Résultat 4: <ul style="list-style-type: none"> - 500 certificats fonciers délivrés (dont 40% femmes) - 02 Communes appuyées - 02 entités/services publics appuyés 	
Means of Verification	<i>Rapport d'activité projet</i> <i>Rapport MATSF (Ministère en charge des Services Fonciers)</i> <i>Rapports STD (FOP, Services fonciers)</i> <i>Certificats fonciers délivrés</i>	
Progress	<ul style="list-style-type: none"> - 02 communes appuyés dans le cadre de l'opération certificat foncier de masse - Etats de lieux effectués - Comités locaux de recensement mis en place et formés - Autorités locales, agents fonciers et techniciens des services fonciers formés sur le logiciel PLOF - 767 fonctionnaires appuyés dans les districts de Betroka et Amboasary sud dans le cadre du guichet unique des fonctionnaires 	
Activity 1.2 (Atlas Activity ID)	Tissu Economique. & Moyens de Production.	Start Date: 01/01/2023 End Date: 31/12/2023
Purpose	1) <i>Relances économiques & création valeurs ajoutées</i> 2) <i>Industrialisation de l'économie au niveau local.</i> 3) <i>Compétitivité & densification du tissu entrepreneurial</i>	
Description	1) <i>Relances économiques & création valeurs ajoutées:</i> <i>Mettre en place des infrastructures essentielles permettant l'évacuation de la production et un gain de productivité ;</i> <i>Faciliter l'accès à l'énergie renouvelable et à l'eau multiusage, développer des infrastructures hydroagricoles ;</i> <i>Faciliter l'accès à un financement diversifié et adapté aux besoins des acteurs économiques locaux</i> 2) <i>Industrialisation de l'économie au niveau local:</i> <i>Mettre à disposition des acteurs économiques locaux les informations sur les opportunités d'affaires pour l'investissement dans les chaînes de valeurs verte et bleue ;</i> <i>Renforcer les capacités en entrepreneuriat, en production durable (PME/PMI, entreprises individuelles, coopératives) en vue de les professionnaliser ;</i> <i>Structurer et mettre en réseau les acteurs économiques locaux afin de renforcer leur pouvoir de négociation, compétitivité et accès au marché ;</i> <i>Promouvoir et développer les activités économiques de transformation et de valorisation durables et à forte valeur ajoutée dans le secteur vert et bleu ;</i> 3) <i>Compétitivité & densification du tissu entrepreneurial:</i> <i>Appuyer techniquement et financièrement les entrepreneurs y compris les jeunes, femmes et PVH et faciliter la transition de l'informel au formel ;</i> <i>Faciliter l'accès au financement, à la formation, aux technologie et technique de production modernes ainsi que l'accès aux informations et au marché pour les TPE, SMEI, entrepreneurs jeunes, femmes, PVH.</i>	
Planned Results	Résultat 1 : <ul style="list-style-type: none"> - 09 puits et forages réhabilités/construits (dont 04 puits et 05 forages) 	
Means of Verification	<i>Rapport d'activités du projet</i> <i>Rapports d'étude technique, cahier de charge des travaux</i> <i>PV de réception des travaux</i>	
Progress	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Puits/forages à réhabiliter/construire identifiés</i> - <i>Cahier de charge établi par la DREAH Anosy disponible</i> - <i>Dossier transmis auprès de l'UPM et en attente de publication de l'AAO</i> 	
Planned Results	Résultat 2 : <ul style="list-style-type: none"> - 01 centrale solaire hybride mise en place 	
Means of Verification	<i>Rapport d'activités du projet</i> <i>Rapports d'étude technique, socio-économique, cahier de charge des travaux</i> <i>PV de réception des travaux</i>	
Progress	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Etude technique et socio-économique de la mise en place de la centrale solaire à Manantenina établie par ADER disponible</i> - <i>Cahier de charge établi par ADER disponible</i> 	

	<ul style="list-style-type: none"> - Appel à candidature en vue de la sélection du prestataire-exploitant lancé - Dossier finalisé en attente contractualisation avec l'Entreprise/candidat sélectionné 	
Planned Results	Résultat 3 : <ul style="list-style-type: none"> - 10 acteurs économiques appuyés 	
Means of Verification	Rapport d'activités du projet Accord de subvention signé Rapport d'activités ONG	
Progress	<ul style="list-style-type: none"> - Accord de subvention signé avec l'ONG CARA - Démarrage effectif de l'appui aux activités entrepreneuriales des jeunes, femmes et PVH - A combiner avec le résultat 8 infra 	
Planned Results	Résultat 4 : <ul style="list-style-type: none"> - 01 site web intégrant système d'information économique opérationnel 	
Means of Verification	Rapport d'activités du projet PV de réception du site web Rapport Région et MID	
Progress	<ul style="list-style-type: none"> - Prestataire informatique recruté - Démarrage des activités effectif 	
Planned Results	Résultat 5 : <ul style="list-style-type: none"> - 01 groupement des producteurs (dont 60% femmes) appuyé techniquement et matériellement 	
Means of Verification	Rapport d'activités du projet Rapport d'activités ONG Rapport Région et MID	
Progress	<ul style="list-style-type: none"> - Accord de subvention signé avec l'Association FIMPIFIMAHO dans l'appui à la mise en place et promotion de la pisciculture à Mahabo, district de Betroka - Filières à appuyer identifiées (oignons, pisciculture, pêche maritime, ...) - Filière à prioriser par comité de projet - TDR en cours d'élaboration 	
Planned Results	Résultat 6 : <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 36 jeunes, femmes et PVH soutenus 	
Means of Verification	Rapport d'activités du projet Rapport d'activités ONG Rapport Région et MID Rapport CCI	
Progress	<ul style="list-style-type: none"> - Accord de subvention signé avec l'ONG CARA dans la mise en œuvre de l'appui aux activités entrepreneuriales des jeunes, femmes et PVH - Lancement des concours entrepreneuriaux aux niveaux des 08 communes d'intervention du projet effectif - Comité d'évaluation régional mis en place (Région-CARA-STDs-UGP) 	
Planned Results	Résultat 7 : <ul style="list-style-type: none"> - 10 TPE/SME/I, entrepreneurs jeunes primés et accompagnés (dont 30% femmes et 50% jeunes) 	
Means of Verification	Rapport d'activités du projet Rapport d'activités ONG Rapport Région et MID Rapport CCI	
Progress	<ul style="list-style-type: none"> - A combiner avec le résultat 8 supra 	
Activity 1.3 (Atlas Activity ID)	Biodiversité et GDRN	Start Date: Janvier 2023 End Date: Décembre 2023
Purpose	Biodiversité et Gestion durable des Ressources Naturelles qui comprend: <ol style="list-style-type: none"> 1) Gestion durable des paysages terrestres & APC 2) Préservation du capital naturel au niveau local 	
Description	1) Gestion durable des paysages terrestres & APC: Appuyer les efforts de la préservation des écosystèmes et de la biodiversité conformément aux obligations au niveau national et les accords internationaux ; Appuyer et renforcer la gestion des Aires Protégées communautaires ;	

	<p>Mettre en œuvre des activités économiques alternatives à l'exploitation des ressources naturelles Appuyer et promouvoir la mise en place des Eco-villages ; Appuyer le reboisement et la restauration des paysages ;</p> <p>2) Préservation du capital naturel au niveau local: Renforcer la gestion des menaces sur les espèces protégées (application locale des lois, conventions y.c. Dina) ; Appuyer et renforcer les actions sur la gestion des feux au niveau local ; Promouvoir des activités socio-économiques pour faire face au flux de migration ; Promouvoir les outils de gestion des risques et des menaces sur la biodiversité (LEM-SMART, DOGME...).</p>	
Planned Results	<p>Résultat 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 01 étude disponible 	
Means of Verification	<p>Rapport d'activités du projet Rapports annuels auprès de MEDD/DREDD et de la Région Anosy</p>	
Progress	<ul style="list-style-type: none"> - L'analyste en Environnement qui sera en charge de faire l'étude a déjà pris fonction - Zone d'étude identifiée, à confirmer par le comité de projet 	
Planned Results	<p>Résultat 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 05 sites des pépinières entretenus - 01 plan régional de reboisement 	
Means of Verification	<p>Rapport d'activités du projet Rapports annuels auprès de MEDD/DREDD et de la Région Anosy Rapports de mission DREDD Anosy/Cantonement Betroka et Amboasary Rapport de mission UGP</p>	
Progress	<ul style="list-style-type: none"> - 05 sites de pépinières mis en place - 21 pépiniéristes locaux recrutés - Petits matériels, équipements, intrants pour les 05 sites livrés - Plan de reboisement disponible 	
Activity 1.4 (Atlas Activity ID)	Résilience risques & catastrophes	<p>Start Date: 01/01/2023 End Date: 31/12/ 2023</p>
Purpose	<p>Résilience aux risques et catastrophes qui comprend:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Résilience des Communautés au changement climatique 2) Renforcement Gestion des Risques et Catastrophes (GRC) 	
Description	<p>1) Résilience des Communautés au changement climatique: Renforcer les capacités des acteurs locaux en matière de changement climatique pour atténuer, pour faire face et pour s'adapter aux risques climatiques ; Promouvoir et renforcer les actions, les technologies et les techniques de production adaptées, en faveur de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique afin d'améliorer la résilience des communautés ; Appuyer la production, la diffusion et la valorisation des informations agrométéorologique et hydrologique pour renforcer la prise de décision au niveau local en matière d'activité de développement.</p> <p>2) Renforcement Gestion des Risques et Catastrophes (GRC): Contribuer à la gestion des risques et catastrophes : Prévision-préparation-gestion, Système d'Alerte Précoce (SAP) Renforcer la capacité et redynamiser les structures locales en matière de GRC</p>	
Planned Results	<p>Résultat 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 30 entités régionales formées 	
Means of Verification	<p>Rapport d'activité projet Rapport MEDD/BNCCC/DGM</p>	
Progress	<ul style="list-style-type: none"> - Groupe thématique agro-météo mis en place et opérationnel - 30 acteurs régionaux formés sur les thématiques de changement climatique 	
Planned Results	<p>Résultat 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 01 station hydrologique opérationnelle 	
Means of Verification	<p>Rapport d'activité projet Rapport DGM/SRM</p>	

Progress	<ul style="list-style-type: none"> - Continuité de l'activité du projet PACARC - TDR et DS établis et validés - Acquisition des petits matériels et mission de la DGM à planifier pour 2023 	
Planned Results	<i>Résultat 3 :</i> <ul style="list-style-type: none"> - 01 entité appuyée (BNGRC) 	
Means of Verification	<i>Rapport d'activité projet</i> <i>Rapports BNGRC</i>	
Progress	<ul style="list-style-type: none"> - 03 missions de l'équipe de BNGRC effectuées (Taolagnaro, Amboasary et Betroka) - Appui dans la redynamisation des comités locaux GRC - Appui dans la mise en place du système d'alerte précoce 	
Planned Results	<i>Résultat 4 :</i> <ul style="list-style-type: none"> - 30 entités régionales formées 	
Means of Verification	<i>Rapport d'activité projet</i> <i>Rapport MID/Région/Préfecture</i> <i>Rapports BNGRC</i>	
Progress	<ul style="list-style-type: none"> - CCGRC au niveau des 08 communes d'intervention du projet redynamisés - 08 CCGRC disposant des plans d'actions et outils de travail - Arrêté de désignation des membres CCGRC en cours 	
Activity 1.5 (Atlas Activity ID)	Project Management	Start Date: Janvier 2023 End Date: Décembre 2023
Purpose	Assurer une gestion effective, efficace et efficiente du Projet	
Description	<p><i>Le projet sera implémenté par une équipe de projet dirigée par un coordinateur de projet. L'équipe de projet sera responsable de la gestion globale, du suivi et de la coordination de la mise en œuvre du projet conformément aux règles du PNUD.</i></p> <p><i>Les activités de suivi, évaluation, mission de visite de terrain, communication seront également prises en compte dans cette rubrique.</i></p>	
Planned Results	<ul style="list-style-type: none"> - Équipement en matériels de l'Unité de gestion du projet (UGP) effectif ; - Entretien des 03 véhicules du projet effectif, - Recharge des cartes carburant des 03 véhicules du projet effectué ; - Communication : internet et phone : opérationnelle ; - Salaire du staff de l'UGP et VLA du VNU - 02 réunions du Comité de Projet et 01 réunion du Comité de Pilotage (COPIL) réalisées. - Coût de gestion des bureaux à Betroka et Taolagnaro (loyers et gardiennage) - Réhabilitation du bureau de Taolagnaro - 04 rapports trimestriels et 01 rapport annuel - Audit du projet 	
Means of Verification	<i>Rapports d'activités technique et financier du projet</i>	
Progress	<ul style="list-style-type: none"> - 07 staffs NPSA et 01 VNU fonctionnels - Contrat de bail bureau commun Betroka en cours au niveau de l'UPM - Evaluation bureau de Taolagnaro en attente UNDSS - Fournitures, équipements et mobiliers pour le projet en cours de livraison - Matériels informatiques pour les staffs en attente commande groupée UPM 	

VII. LEGAL CONTEXT

Click [here for the standard text](#).

Le Plan de travail annuel, qui, avec le CPAP signé par le Gouvernement et le PNUD, constitue un Document de Programme tel que défini dans l'Accord de Base Type en matière d'Assistance (SBAA). Par ailleurs, toutes les dispositions du CPAP sont applicables à ce document.

En accord avec l'article III de l'Accord de Base Type en matière d'Assistance (SBAA), la responsabilité de la sûreté et de la sécurité du partenaire de mise en œuvre, de son personnel et de ses biens, ainsi que des biens du PNUD placés sous la garde des Partenaires de mise en œuvre, incombe aux Partenaires de mise en œuvre.

Le Partenaire de mise en œuvre (MID) devra :

1. Mettre en place un plan de sécurité approprié et le maintenir, en prenant en considération la situation de la sécurité dans le pays de mise en œuvre du projet ;
2. Assumer tous les risques et responsabilités liés à la sécurité du Partenaire de mise en œuvre et la pleine exécution du plan de sécurité.

Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan est en place, et d'en proposer des modifications si nécessaires. Le fait de ne pas mettre en œuvre et de tenir un plan de sécurité approprié tel qu'il est requis ci-après sera considéré comme une violation de cet accord.

Le Partenaire de mise en œuvre (MID) s'engage à entreprendre tous les efforts raisonnables pour veiller à ce qu'aucun des fonds reçus en vertu de ce Document de Projet ne soit utilisé pour soutenir des personnes ou des entités associées au terrorisme et que les bénéficiaires des sommes éventuellement fournies par le PNUD ci-dessous n'apparaissent pas sur La liste tenue par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999). La liste est accessible au <http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm>

Cette disposition doit être incluse dans tous les contrats de sous-traitance ou les sous-accords conclus dans le cadre de ce Document de Projet.

ANNEXES

Agreements: Any additional agreements, such as cost sharing agreements, project cooperation agreements signed with NGOs¹ (where the NGO is designated as the "executing entity") should be attached.

Terms of Reference: TOR for the Project Technical Board and the key project personnel should be developed and attached

Capacity Assessment: Results of capacity assessments of Implementing Partner (including HACT Micro Assessment)

¹ For GEF projects, the agreement with any NGO pre-selected to be the main contractor should include the rationale for having pre-selected that NGO.

Risk Analysis: An assessment of risks that may affect the project should be conducted during the formulation. Please refer to the section "Defining a Project".

Use the standard Risk Log template

Please refer to the Deliverable Description of the Risk Log for instructions

KINDLY INSERT ALL THE RISKS IDENTIFIED IN ATLAS!!!!!!!!!!!!

Type (stratégique, opérationnel, financier, sécuritaire, organisationnel, autres)	Date d'identification	Description	Date de mise à jour	Réponses du management / Contre mesure	Critical statuts	Statut de résolution (Oui/Non)	Responsable du suivi
Opérationnel	31/01/2023	Année électorale (Election Présidentielle) : les autorités au niveau régional et local et même les STD pourraient ne pas se rendre disponible lors de la mise en œuvre des activités. Les activités nécessitant regroupement des personnes pourraient être confondues avec des campagnes politiques	31/01/2023	Bien planifier et mieux cadrer le planning et la mise en œuvre des activités impliquant la partie nationale Eviter au maximum les activités de regroupement des bénéficiaires lors des périodes de campagne électorale	O	Non	UGP/PNUD
Opérationnel	16/05/2022	Crises humanitaires récurrentes dans le Sud aggravées par les impacts de la pandémie de COVID-19 Augmentation de la période de sécheresse et la diminution de la précipitation. Sécurité alimentaire Pauvreté extrême	31/01/2023	Prévoir des fonds d'urgence Renforcer les structures locales en GRC	N	Non	UGP
Environnemental	31/03/2022	Vulnérabilité du pays aux chocs endogènes et exogènes (risques, catastrophes)	31/01/2023	Prévoir des fonds d'urgence Renforcer les structures locales en GRC Respect du calendrier culturel sur la production des jeunes plants des pépinières au niveau des communautés locales ; Diffusion des techniques agroécologiques / agroforesterie et utilisation du système d'irrigation par goutte à goutte	N	En cours (31/01/2023)	UGP / DREDD / DGM
SECURITE	31/03/2022	Fragilité et insécurité dans les trois régions du Sud de Madagascar	31/01/2023	Mise en œuvre des activités de consolidation de la paix. Poursuite des interventions des ONG dans la mise en œuvre des initiatives communautaires de plan de paix Mise en œuvre des activités de création de valeur pour les jeunes Plaidoyer pour le renforcement de la sécurité Renforcement du Dina	N	En cours (31/01/2023)	UGP / FDS / ONG
Organisationnel	16/05/2022	Mauvaise coordination intersectorielle ;	31/01/2023	Appui institutionnel à la Région et au Préfet pour le pilotage et la coordination des intervenants.	N	En cours (31/01/2023)	UGP / PNUD / Région / Préfecture
Organisationnel	04/09/2022	Sous-effectif de l'équipe de l'UGP	31/01/2023	Accélération du processus de recrutement de staff Désignation d'intérim (chef de projet) Recrutement d'un consultant analyste en gouvernance locale Recrutement des stagiaires pour appuyer la gestion administrative et financière et programmatique	N	En cours (31/01/2023)	UCP, OHR / PNUD



PROCES-VERBAL

PROGRAMME des NATIONS-UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Dans le cadre du
« RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE POUR L'EMERGENCE ECONOMIQUE REGIONALE ET
LE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE »

PROJET ANOSY

OBJET : Mise en place du Comité de projet Anosy , Portefeuille 3 du CPD 2021- 2023

La Région de l'ANOSY

DECIDE

Article Premier: Création d'une structure d'organisation opérationnelle

Il est porté à la connaissance de public, qu'un comité de projet a été créé ce 21 Février 2022 à Taolagnaro, pour la mise en œuvre du Portefeuille 3 dans le programme de RENFORCEMENT A LA RESILIENCE ECONOMIQUE REGIONALE ET LE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE à travers le Projet à ANOSY.

Article 2 : COMPOSITIONS

a) Ce comité de projet est composé de :

- **Deux (02) Co –Présidence :** assuré par le Gouverneur et le Représentant Résident Adjoint du PNUD à Madagascar
- **01 Directeur Régionale de Projet (DRP):** (à désigner par le Gouverneur) ou 01 son suppléant Directeur Régional Suppléant (désigné par le Préfet)
- **01 unité de gestion de Projet Anosy** dirigé par le Chef de Projet
- **Les membres :** sont des acteurs locaux et proposés par leur entité d'origine.

Ils sont accompagné par le Préfet avec les STD, les Maires de chaque commune d'intervention, 01 représentants des partenaires de chaque entité et 01 représentants par Agences des UN.

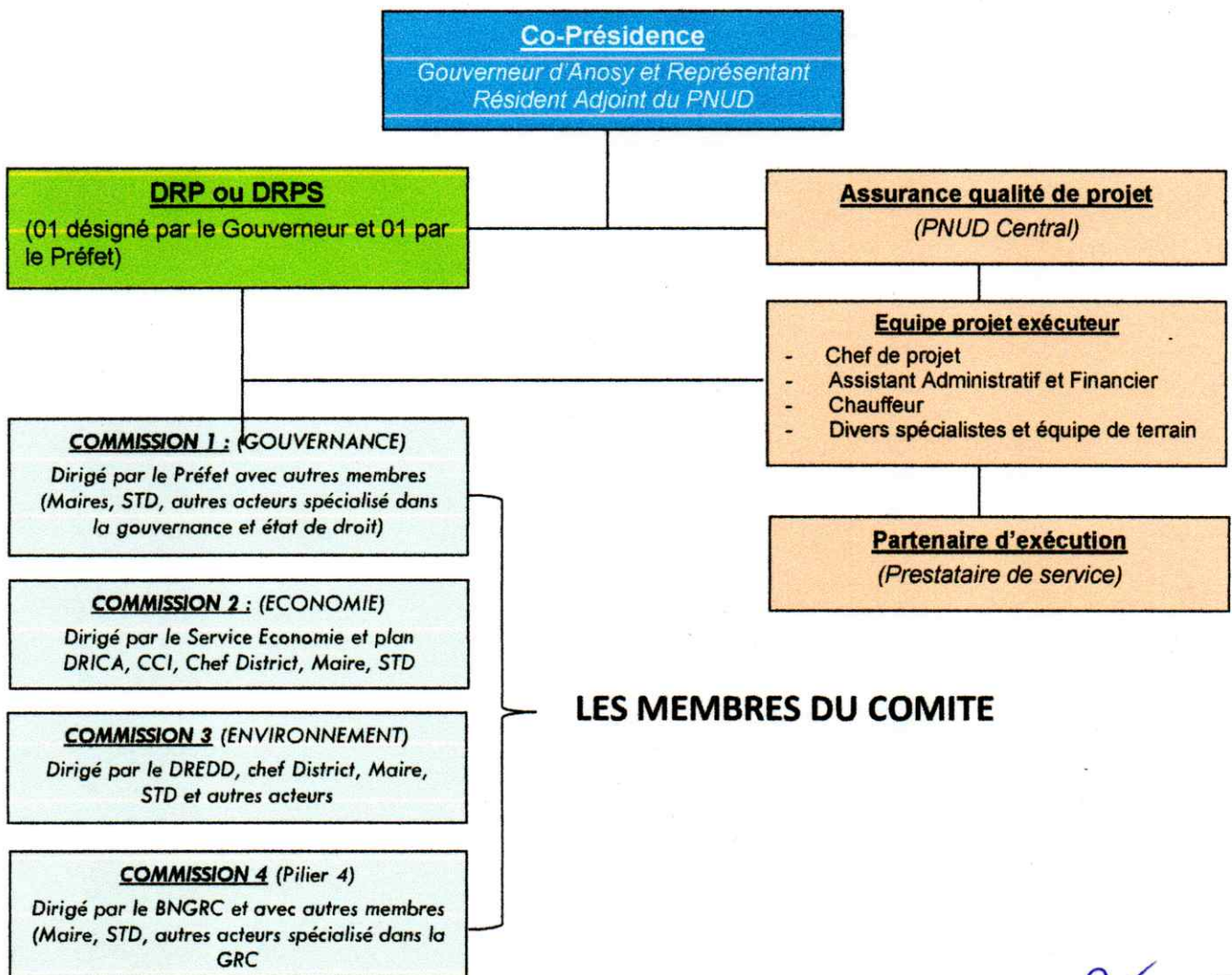
Le nombre des membres est arrêté à 36. Il peut encore s'amplifier ou se réduire suivant les circonstances et besoins dans le comité ainsi que l'organisation.

b) Composition des membres

N°	NOM ET PRENOMS	FONCTION	ENTITE	ATTRIBUTION S
1	RAHARIMBOLA Jocelyn	Gouverneur	Région Anosy	Président
2	DIOUF Henri René	Représentant Résident Adjoint	PNUD Madagascar	Co-Président
3	RAMAROLAHY Hery Lalaina	Directeur des Infrastructures et de Développement	Région	DRP
4			Préfecture	Suppléant DRP
5	(en attente)		PNUD	Unité de Gestion de Projet
6	REBOZA Cyrille	Coordonateur des Projets à Anosy	Région	Membre
7	LAHINIRINA Nomeny Joël	Chef de Service Socio-économique	Région	Membre
8	HERINJANAHARY Josoa	Préfet	Préfecture d'Anosy	Membre
9	ANDRINIONY Nomenjanahary	Directeur	DRTP Anosy	Membre
10	ZAZABE Bertrand	Directeur	DREDD Anosy	Membre
11	RANDRIAMANOMANA Nirina Antoinette	Chef Service Contrôle interne et Sécurité des EP	DRAP Anosy	Membre
12	RAFETRA Patrick Bruno	Chef Service Peche et Economie bleu	DRPEB	Membre
13	RANDRIANAMBINININA Célestin Emmanuel	Directeur	DRICA	Membre
14	RANEDINIRINA Gisèle	Point Focal	BNGRC	Membre
15	RAMIANDRISOA Rina Mahefasoa	Chef Service TOPO	DRATSF	Membre
16	HOMSI Alberto	Directeur	DREAH	Membre
17	JAONA Tsaravita Isidore	Chef de Service	Service Economie et Plan	Membre
18	YARRA Luc Eugène	Président	TPI Taolagnarp	Membre
19	JEAN-JACQUES Séraphin Alphonse	Procureur de République	TPI Betroka	Membre
20	RASOLONDRARIVO Herindrainy Valdamo	Commandant de Compagnie	Groupement Gendarmerie	Membre
21	RANDRIAMIFISON Max Anselme	Commissaire Central de Taolagnaro	DRSP	Membre
22	VAHIAKO Rachelle	Adj District	District de Betroka	Membre

23	IOTOKAROZY	Chef de District	District d'Amboasary Sud	Membre
24	RAZAFINDRALAMBO Dieu Donné	Maire	CR Maromby	Membre
25	MAHAVOTSOTSY Jean Christophe	Maire	CR Andranobory	Membre
26	RAZANANDRAKOTO Dieu Donné	Maire	CR Tsivory	Membre
27	RAZAFINDRAZANAKA Ajad Ridji	Maire	CU Betroka	Membre
28	TAHINDRAZANY Gabriel	Maire	CR Isoanala	Membre
29	MOHA Albert	Maire	CR Mahabo	Membre
30	RAVOMANANA Hanitra Georges	Maire	CR Ifotaka	Membre
31	MBOLA Alphonse	Maire	CR Behara	Membre
32	RAZAFINDRABITA Thierry	Dir Exécutif	CCI Taolagnaro	Membre
33	RAZAFINDRAKOTO Laurant	Chargé de Projet	UNESCO	Membre
34	RASOLOFONIAINA Dina	Program Officer	UNICEF	Membre
35	RAKOTOSOMIMANANA Rollis	Représentant	PIC	Membre

Article 3 : STRUCTURE ORGANISATIONNELLE





Article 3 : MODE DE FONCTIONNEMENT

- Le comité de Projet se réunit (02) deux fois dans l'année. Cependant, des réunions extraordinaires peuvent se tenir en fonction des besoins et de la demande de la majorité des membres, moyennant l'avis favorable d'au moins un des co-présidents.
- Les décisions ou recommandations sont prises par d'une manière concertée et consensuelle.
- Les représentants des membres du comité peuvent participer au suivi semestriel de l'avancement du projet.

Le comité de projet peut faire appel à des personnes ressources (experts nationaux ou internationaux ou celle des partenaires techniques et/ou financiers en cas de besoins).

Les membres du comité travaillent sur la base de BENEVOLE. Néanmoins, le projet prend en charge les frais occasionnés par différentes réunions entre autres la logistique et les frais d'approche de tous les participants aux réunions : membres, secrétaires et personnes ressources.

Article 4 : Durée et dissolution

Le travail du comité de projet prend effet à compter de la date de la signature de la lettre de création (PV de constitution)

La mission du comité de projet prend fin une fois que le projet est achevé.

Article 5 : Dispositions diverses.

Tous autres décisions non exprimées dans ce PV doivent être pris à l'issu d'une réunion en consensus en appliquant l'article 3 du mode de fonctionnement du comité

Fait à Taolagnaro le 21 Février 2022

Les Co- Présidents

Le Gouverneur de la Région Anosy

Représentant Résident Adjoint du PNUD

à Madagascar

représenté par

Le Coordonnateur Interrégional Grand Sud du PNUD à

Madagascar



RAHARIMBOLA Jocelyn

GOMIS Alexandre